

magazine eandis

VOTRE GUIDE DE L'ENERGIE

België-Belgique
P.B. - P.P.
B - 5469

Mars 2010

13

Bonjour, puis-je relever le compteur?

UN SCANNING ENERGETIQUE GRATUIT, ÇA PAIE

NORMES D'ENERGIE RENFORCEES A PARTIR DE 2010

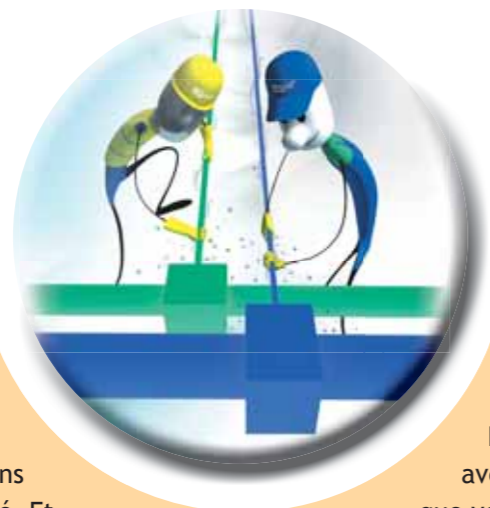
POMPER L'ENERGIE DANS VOTRE JARDIN

CONCOURS

Superbes prix à gagner



**Jour et nuit,
Eandis vous apporte
l'électricité et le gaz,
à la maison ou au travail**



eandis

AVANT-PROPOS

Cher lecteur,

Chaque mois, vous avez naturellement envie de payer le moins possible pour le gaz et l'électricité. Et, après douze mois, vous ne voulez pas avoir la désagréable surprise d'apprendre que vous avez payé trop peu via les factures intermédiaires et devez donc en une fois déboursier quelques centaines d'euros. Aussi est-il important de relever correctement chaque année les index de vos compteurs de gaz et d'électricité. Mais il y a bien d'autres choses à savoir sur le *relevé des compteurs*. Vous les apprendrez en lisant ce magazine.

Un scanner? Ça vous dit sûrement quelque chose. Vous savez, cet instrument dans lequel on vous fait passer à l'hôpital pour chercher toutes sortes d'anomalies? Eandis vous propose un service similaire. Non, pas pour votre corps, évidemment. Ce que nous vous proposons, c'est un examen complet de votre habitation dans le but de réduire sensiblement vos dépenses d'énergie. Mieux: cet examen est entièrement gratuit et vous recevez en plus des matériaux économiseurs d'énergie en cadeau! Vous trouverez dans ce magazine un coupon-réponse pour demander un *scanning énergétique gratuit*. Ne laissez pas passer cette chance!

Vous construisez une nouvelle habitation? Dans ce cas, vous avez besoin de savoir clairement ce que vous devez faire pour améliorer le *niveau de performance énergétique* de votre habitation et, ce faisant, pouvoir prétendre à une jolie prime. Les normes à respecter pour en bénéficier ont été renforcées cette année. Là aussi, vous trouverez tous les détails dans cette édition.

Et saviez-vous qu'il y a aussi de l'argent à prendre dans le jardin? Parfaitement, dans l'air, dans le sol, dans l'étang ou dans les eaux souterraines. Car il s'y cache une énergie insoupçonnée. Qui n'attend que vous pour être exploitée! Avec une *pompe à chaleur*, vous pouvez chauffer toute votre habitation ou au moins alimenter votre circuit d'eau chaude. Certes, c'est tout un investissement, mais qui vaut certainement la peine d'être envisagé.

Enfin, dans notre traditionnel *concours*, il n'y a pas d'argent à gagner, mais des prix très intéressants. Que diriez-vous d'un téléviseur full HD à écran plat LCD 32 pouces?

Nous vous souhaitons une lecture très enrichissante.



SOMMAIRE

04

04

Index exacts, facture correcte

Une fois par an, il ya lieu de relever les index de vos compteurs gaz et électricité. Ces index donnent votre consommation. Eandis fournit ces informations à votre fournisseur d'énergie, qui peut alors établir une facture annuelle correcte. Ce magazine répond à toutes vos questions sur les relevés de compteurs.

08

Un scanning énergétique gratuit, ça paie!

Limiter son budget d'énergie n'est pas si difficile. Soumettez gratuitement votre habitation à un scanning énergétique et réalisez chaque année de substantielles économies.

11

Vous voulez construire ou rénover? Normes d'énergie renforcées à partir de 2010

À partir de cette année, l'efficacité énergétique des habitations construites doit être améliorée de 20 pour cent. Outre le niveau de performance énergétique, les normes d'isolation des murs extérieurs et toitures sont renforcées.

Le fisc donne un coup de main. Investir dans des mesures d'économie d'énergie est bon pour l'environnement, mais aussi pour le portefeuille. Outre des primes de votre gestionnaire de réseau de distribution, notamment, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux.

15

De l'énergie avantageuse et illimitée se cache dans votre jardin

Le sol, l'eau et l'air fournissent assez d'énergie pour chauffer votre habitation et votre eau sanitaire. Une installation de chauffage avec une pompe à chaleur offre un haut rendement. C'est un investissement non négligeable, certes, mais qui peut être vite récupéré.

08



11



15



19 Concours

Participez à notre concours et tentez de gagner l'un des magnifiques prix. Et, qui sait, peut-être figurez-vous dans la liste des gagnants de la fois précédente?



21 Eandis, plus proche que vous ne le pensiez

En quelques mots, découvrez ce qu'est Eandis, ce que nous faisons et comment nous contacter pour toute question sur votre installation de gaz ou d'électricité.



Index exacts, facture correcte

Il est important que nous recevions chaque année vos index d'électricité et de gaz naturel. Nous transmettons ces données à votre fournisseur d'énergie. Quelque temps après, vous recevez de votre fournisseur votre décompte final annuel. Rien de plus simple. L'article ci-dessous vous dira tout ce qu'il y a à savoir sur votre relevé de compteur. Il fournira une réponse à toutes vos questions.

Si nous recevons chaque année des index corrects, vous avez une image exacte de l'évolution de votre consommation d'énergie.

■ Une année, un préposé vient relever vos compteurs...

Notre releveur se présente chez vous tous les deux ans au cours d'un mois précis de l'année. Vous êtes absent lors de la première visite? Notre préposé dépose dans ce cas une carte indiquant

à quel moment il se représentera chez vous. Vous êtes également absent lors de la deuxième visite? Vous pouvez dans ce cas encore recourir aux possibilités de 'self-service': vous recevez par la poste une lettre d'absence avec un code et une carte de relevé d'index. Dans ce courrier, nous vous demandons de communiquer vous-même vos index par courrier, par téléphone ou via notre site Internet. Lorsqu'un releveur se présente chez vous, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles. Son profes-

sionnalisme garantit un relevé rapide et correct de vos index. Des écarts trop importants par rapport à vos index précédents sont immédiatement décelés. Le releveur contrôle aussi le fonctionnement correct de votre compteur et du récepteur (passage jour/nuit), votre adresse de consommation, vos données client et d'éventuelles notations erronées.



Comment reconnaître nos releveurs de compteurs?

Vous pouvez notamment reconnaître nos releveurs à leurs vêtements, leur véhicule et/ou leur carte de légitimation. Tous les releveurs d'Eandis doivent toujours avoir sur eux une

carte de légitimation pour prouver qu'ils sont bien qui ils prétendent être. Demandez-leur toujours de la présenter. Si vous avez quelque doute que ce soit sur leur authenticité, appelez-nous à notre numéro général 078 35 35 34.

Comment pouvez-vous aider nos releveurs de compteurs?

► **Veillez à ce que le compteur soit facilement accessible!**

Le relevé de votre compteur doit pouvoir se faire rapidement et efficacement. Vous pouvez y contribuer. Veillez à ce que le releveur puisse atteindre le(s) compteur(s) sans encombre. Par exemple, retirez les vélos qui bloquent l'accès au compteur, veillez à ce que l'escalier soit dégagé...

► **Évitez les situations dangereuses!**
'Chien qui aboie ne mord pas', dit le proverbe. Environ 20 % de nos releveurs de compteurs ont pu vérifier le contraire. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir tenir à distance votre fidèle compagnon à quatre pattes pendant la visite de nos préposés.





À chaque question, une réponse

L'expérience nous apprend que vous avez des tas de questions à poser lorsque notre releveur de compteurs passe chez vous. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des questions les plus fréquemment posées et leur réponse.

■ Vous souhaitez un historique de votre consommation d'énergie?

C'est possible! Une fois par an, vous pouvez obtenir sans frais un aperçu de votre consommation d'énergie des trois années précédentes. Sur notre site www.eandis.be > Relevé > Historique de consommation, vous pouvez introduire un de vos codes EAN (*). Les données demandées vous sont envoyées par la poste. Vous pouvez aussi demander votre consommation par téléphone. Appelez pour ce faire notre numéro général **078 35 35 34** (touche 1). Vous trouverez aussi votre historique de consommation sur votre facture annuelle.

■ Vous souhaitez passer au tarif bihoraire?

La nuit, on consomme moins d'énergie. C'est pourquoi les fournisseurs d'électricité peuvent vous fournir de l'électricité moins chère pour toutes vos consommations de nuit. Pour bénéficier de ce tarif avantageux, vous devez faire installer un compteur bihoraire. Ce compteur a deux cadrans différents: un pour le 'jour' (tarif normal) et un pour la 'nuit' (tarif réduit). Le basculement entre les deux est automatique. Depuis le 1er janvier 2007, vous pouvez bénéficier du tarif réduit aussi en journée pendant le week-end.

L'installation d'un tel compteur coûte 216,39 euros hors TVA (si le boîtier existant répond aux prescriptions).

Vous avez déjà un compteur électrique mais voulez passer au tarif bihoraire? Demandez une modification de votre raccordement existant. Cela peut se faire par téléphone à notre numéro général ou en ligne sur www.eandis.be > Raccordements > Raccordement existant.

Conseil

Faites tourner de préférence la nuit vos appareils gros consommateurs en énergie tels que lessiveuse, lave-vaisselle, séchoir ou chauffe-eau. Vous retirerez ainsi un bénéfice maximum du tarif bihoraire.

■ Quand le compteur bihoraire passe-t-il au tarif réduit?

Le compteur d'électricité peut être réglé de manière à déterminer si le compteur enregistre la consommation en heures 'normales' ou en heures 'creuses'. Ces périodes tarifaires ont chacune leur propre tarif.

Les heures ne sont pas les mêmes partout. Pour connaître votre période tarifaire, consultez notre site www.eandis.be > Relevé > Pilotage tarifaire.

(*) Vos codes EAN sont indiqués sur les factures de consommation de votre fournisseur d'énergie. Un code EAN se compose de 18 chiffres et commence par le nombre 54.



Conseil! Empruntez un appareil de mesure de l'énergie

Vous voulez savoir quelle proportion vos appareils ménagers représentent dans la consommation totale d'énergie de votre habitation? Vous pouvez dans ce cas demander un appareil de mesure de l'énergie dans un de nos bureaux d'accueil. Sur place, vous remplissez un formulaire et emportez aussitôt l'appareil. C'est gratuit! Mais pensez à ramener l'appareil à la date convenue. La période de prêt est de deux semaines.



■ Et si votre compteur est défectueux?

Si vous constatez ou soupçonnez un défaut, contactez-nous - pour des raisons de sécurité - à notre numéro général **078 35 35 00**.

■ Quand procédons-nous à une estimation de votre consommation?

Si nous n'avons pas accès au compteur ou si vous négligez de nous communiquer vos index, le législateur nous permet d'estimer la consommation. Nous estimons toujours votre consommation de manière indépendante et fiable, sur la base de votre historique de consommation d'énergie. Pour le gaz naturel et pour la consommation d'électricité de nuit, nous tenons compte aussi des variations de température (degrés-jours) pendant la période de consommation. Si le dernier relevé physique dont nous disposons est vieux de plus de 48 mois (quatre ans), vous recevez un courrier vous invitant à prendre rendez-vous dans les cinq jours. Vous pouvez fixer un jour au choix (du lundi au vendredi, hormis les jours fériés) au cours d'une semaine que nous proposons. Vous pouvez opter pour l'avant-midi (7h45 - 12 h) ou l'après-midi (12h30 - 16 h). **Attention:** dans ce cas, vous ne pouvez pas faire usage des possibilités de relevé en 'self-service'.

■ Et si vous changez de fournisseur d'énergie?

Un mois avant le changement de fournisseur, nous vous envoyons une carte de relevé d'index. Notez vos index aussi près que possible de la date de changement et communiquez-les-nous. Votre ancien fournisseur établira une facture finale sur la base de

votre index final. La fourniture d'énergie par votre nouveau fournisseur commence à partir de cet index. Si nous ne recevons pas l'index ou trop tard, l'index est estimé (voir question précédente).

■ Recevez-vous un nouveau compteur ou de nouvelles conduites si vous changez de fournisseur d'énergie?

Non. Changer de fournisseur d'énergie ne nécessite pas de travaux. Nous contrôlons et gérons vos compteurs indépendamment. Nous envoyons ensuite vos données à votre fournisseur d'énergie. **Vous êtes seul responsable de votre installation intérieure.**

■ Comment relever un compteur à budget?

Pour cela, nous vous renvoyons à notre site www.eandis.be > Relevé > Lire le compteur à budget. Vous pouvez obtenir nos brochures sur les compteurs à budget électricité et gaz naturel dans nos bureaux d'accueil ou les télécharger sur www.eandis.be > Services sociaux > Compteur à budget.

■ Pouvez-vous choisir un autre mois de relevé?

Non. Le releveur de compteurs travaille rue par rue et maison par maison. C'est la manière la plus efficace. Si vous êtes absent, il laisse une carte.

■ Vous doutez de l'exactitude du compteur?

Effectuez vous-même quelques contrôles:

- ▶ Notez vos index chaque jour à la même heure pendant au moins une semaine.
- ▶ Demandez à votre électricien et/ou spécialiste si votre consommation est normale et montrez-lui les index que vous avez notés. Si vos index sont inhabituels, il vaut mieux que votre spécialiste vérifie l'installation (pertes sur des conduites, appareils défectueux...).

Si, vérification faite, votre consommation est toujours inhabituelle, un technicien d'Eandis peut procéder à un contrôle visuel et, au besoin, ré-étalonner le compteur. Les coûts d'étalonnage sont de 429,80 euros pour l'électricité et 428,94 euros pour le gaz naturel (hors TVA). Ces coûts sont à votre charge s'il s'avère a posteriori que le compteur enregistre correctement. Dans le cas contraire, ces coûts sont à charge de votre gestionnaire du réseau de distribution.

Un scanning énergétique gratuit, ça paie!

Limiter son budget d'énergie est plus facile qu'on ne croie. Soumettez gratuitement votre habitation à un scanning énergétique et réalisez chaque année de substantielles économies.



■ Qu'est-ce qu'un scanning énergétique?

Un spécialiste en scanning énergétique examine gratuitement votre habitation et détecte immédiatement où le bât blesse.

- ▶ Avec vous, il examine en profondeur votre **situation énergétique**. Votre thermostat est-il réglé de manière optimale? Y a-t-il des gouffres à énergie? Votre habitation est-elle suffisamment isolée? Le scanning énergétique vous permettra de le savoir immédiatement.
- ▶ Pour chaque pièce, vous recevez des **conseils pratiques** que vous pouvez mettre aussitôt en application. Économiser de l'énergie est plus facile que vous ne le pensez!
- ▶ Au besoin, votre spécialiste en scanning énergétique installera du **matériel économiseur d'énergie gratuit** d'une valeur de 20 euros maximum. Selon votre situation, cela peut aller d'ampoules économiques et pommeaux de douche économiques jusqu'à l'isolation de tuyaux en passant par des films réflecteurs pour radiateurs.

- ▶ Vous recevez un **rapport personnalisé**. Celui-ci comporte un aperçu de votre situation énergétique actuelle, des conseils ciblés et vos possibilités d'économies en kWh et en euros.

En adaptant simplement votre comportement, vous pouvez déjà faire une différence.

■ Demandez dès aujourd'hui votre scanning énergétique gratuit

Vous pouvez demander votre scanning énergétique gratuit de trois manières différentes.

1. Remplissez le coupon-réponse en page 10 et envoyez-le à Eandis.
2. Inscrivez-vous via www.eandis.be ou envoyez vos données par e-mail à energiescans@eandis.be.
3. Ou prenez contact avec votre commune.



Réservez rapidement
votre scanning
énergétique gratuit!

et complétez le verso

Un spécialiste agréé en scanning énergétique prendra contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous. Ne tardez pas. Si les demandes sont trop nombreuses, vous serez reporté à 2011.

UN SCANNING ÉNERGÉTIQUE GRATUIT? D'ACCORD!

Vous n'êtes pas encore convaincu qu'un scanning énergétique gratuit vaut la peine pour vous aussi? Voici quelques témoignages ...



M. et Mme Verstichelen sont des septuagénaires qui vivent depuis des années dans une maison mitoyenne. C'est leur fille Véronique qui leur a suggéré de faire effectuer un scanning énergétique.

Mme Verstichelen: 'Véronique nous a demandé si elle pouvait nous inscrire pour un scanning énergétique gratuit. Selon ses informations, elle pensait que cela pourrait nous être utile. Peu de temps après, on nous a appelés pour un rendez-vous. Un sympathique spécialiste en scanning énergétique est venu nous rendre visite. Il a examiné notre maison pièce par pièce. Sur le plan de l'isolation, on pouvait en tout cas faire mieux. Il a donc placé des bourrelets autocollants et des films pour radiateurs, tout cela gratuitement. Après une discussion

approfondie sur nos habitudes de vie, il nous a aussi donné des conseils pour économiser sans peine de l'énergie. Nous les avons mis en pratique. Le scanning énergétique a certainement atteint son objectif: notre facture d'énergie a maintenant diminué. Et puis, c'est une manière de faire un geste pour l'environnement. Nous contribuons ainsi à un environnement sain pour nos petits-enfants.'



Charlotte et Guy habitent avec leurs deux enfants en bas âge dans une habitation qu'ils sont en train de rénover progressivement.

Guy: 'À la bibliothèque, j'ai eu l'attention attirée par un dépliant sur les scannings énergétiques. Nous sommes en train de transformer peu à peu notre habitation. Toutes les informations sur les mesures d'économie d'énergie sont donc plus que bienvenues. Nous avons dès lors décidé de nous porter candidats à un scanning énergétique gratuit. Nous nous sommes inscrits par le biais de la commune et, quelques jours plus tard, nous avons été contactés par un spécialiste en scanning énergétique en vue de fixer un rendez-vous. Il est venu chez nous un mercredi après-midi. Comme Charlotte ne travaille pas à ce moment-là, c'était le mieux pour nous. Le scanning lui-même a été très rapide. Le spécialis-

Réglementation PEB: suis-je concerné?

Depuis 2006, les habitations pour lesquelles est introduite une demande de permis de bâtir ou de rénover doivent satisfaire à la réglementation PEB (performance énergétique des bâtiments). Et ce, tant sur le plan de l'isolation thermique et des performances énergétiques que sur celui de la ventilation. Vous envisagez de construire ou de rénover? Jetez un coup d'œil sur www.energiesparen.be/epb/epbwegwijzer. Le module 'EPB-wegwijzer' ('guide PEB') vous fera découvrir, étape par étape, si votre projet de construction ou de rénovation est soumis à la réglementation PEB.

ISOLEZ PLUS EFFICACEMENT

La nouvelle réglementation PEB exige aussi que les murs extérieurs et toitures soient désormais 20 % mieux isolés. Une meilleure isolation, placée en outre de manière hermétique, fera automatiquement baisser le niveau E de votre habitation. En investissant un peu plus dans la qualité et l'épaisseur de votre matériau d'isolation, vous obtiendrez une habitation encore plus économe en énergie.

Dans la pratique, nombre de nouvelles habitations atteignent déjà un niveau E de 80 ou moins.

Vous avez dit valeur U?

Le coefficient de pénétration de chaleur ou valeur U représente la quantité de chaleur qui se perd de l'intérieur vers l'extérieur. Cette valeur dépend donc du type et de l'épaisseur des couches de matériau. Plus la valeur U de la toiture est basse, par exemple, mieux votre toiture retient la chaleur. Le tableau ci-dessous présente les nouvelles valeurs U maximales pour la toiture et les murs extérieurs.

	Valeur U maximale	
	Demande de permis de bâtir introduite en 2006, 2007, 2008, 2009	Demande de permis de bâtir introduite en 2010
Toiture	0,4 W/(m ² .K)	0,3 W/(m ² .K)
Mur extérieur	0,6 W/(m ² .K)	0,4 W/(m ² .K)

Tout sur une isolation efficace

Pourquoi isoler? Comment isoler la toiture, les murs extérieurs et le sol? Avec quels matériaux d'isolation? Vous le saurez en lisant notre nouvelle brochure 'Comment bien isoler et aérer votre habitation'.

Vous pouvez télécharger cette brochure sur notre site www.eandis.be > URE > brochures. Vous pouvez aussi la demander par téléphone via notre numéro général 078 35 35 34 ou aller la chercher dans un de nos bureaux clients.



FAITES MIEUX QUE LA NORME

Depuis l'introduction de la réglementation PEB, l'isolation en Flandre n'est pas trop mauvaise, mais on peut toujours faire mieux. Le concept de maison passive en est un bon exemple. Avec une très bonne isolation, vous n'avez pas ou guère besoin de chauffage.



Le top 3 de la construction économe en énergie

- ▶ Un exemple d'habitation qui est nettement plus économe en énergie que la loi l'exige est la **maison basse énergie**. Dans cette habitation, la consommation annuelle est de maximum 30 kWh par m² d'espace chauffé. Elle obtient donc tout au plus un niveau E de 60. Ces performances s'obtiennent par une orientation favorable, une conception compacte, une très bonne isolation, une bonne étanchéité à l'air, une ventilation équilibrée et un système de chauffage économe.
- ▶ Une **habitation passive** met encore davantage l'accent sur l'isolation et sur l'étanchéité à l'air que l'habitation basse énergie. Le résultat se traduit par un niveau E plus bas (environ E30). Par an, la consommation d'énergie ne dépasse pas 15 kWh par m² d'espace chauffé. La consommation d'énergie moyenne d'une habitation passive peut donc être jusqu'à 85 % inférieure à celle d'une habitation moyenne existante.
- ▶ Enfin, l'**habitation zéro énergie** répond aux mêmes conditions que l'habitation passive. La seule différence est que la demande d'énergie restante pour le chauffage et la ventilation est entièrement compensée par l'énergie renouvelable générée sur place.

N'oubliez pas votre prime

Eandis souhaite vous encourager à construire encore plus efficacement. À partir d'un niveau E 60 ou inférieur, nous vous offrons une belle prime. Plus le niveau E est bas, plus la prime est élevée. Et cela peut faire une belle petite somme. Surfez sur www.eandis.be pour télécharger votre demande de prime. Ou relisez l'article sur les primes URE sur www.eandis.be > publications > Magazine Eandis 12.

En savoir plus sur les maisons passives et les habitations basse énergie?

Ne manquez pas de consulter www.passiefhuisplatform.be. Vous y trouverez notamment une procédure pas à pas pour une construction économique et durable sur le plan énergétique.

Pour des informations générales sur la réglementation en matière de performances énergétiques, visitez www.energiesparen.be.

UN COUP DE MAIN DU FISC

Investir dans des mesures d'économie d'énergie est bon pour l'environnement, mais aussi pour le portefeuille. Outre des primes via Eandis, vous pouvez aussi compter sur bon nombre d'avantages fiscaux.

■ Réduction du précompte immobilier pour baisse du niveau E

À partir de l'exercice d'imposition 2009, vous pouvez bénéficier d'une réduction du précompte immobilier: 20 % de réduction pour une habitation qui, au 1er janvier de l'exercice d'imposition, obtient un niveau E de maximum E60 et 40 % de réduction si le niveau E ne dépasse pas E40.

La réduction est automatiquement appliquée par le fisc flamand sur votre feuille d'impôts. Vous n'avez rien à faire de votre côté. En principe, cette réduction est valable pour 10 ans.

■ Réduction d'impôt

Pour l'année de revenus 2009, la réduction d'impôts sur les dépenses d'économies d'énergie s'élève à 40 % du montant de la facture, avec un maximum de 2 770 euros par habitation. Si vous utilisez de l'énergie solaire, ce montant est porté à 3 600 euros.

■ Crédit d'impôt

Si vous ne payez pas d'impôts, par exemple parce que vos revenus sont trop bas, vous pouvez, pour vos investissements en économies d'énergie (facturés en 2010), demander un crédit d'impôt remboursable auprès des autorités fédérales. Cette demande doit s'effectuer via la déclaration d'impôts en 2011. Le montant que vous recevrez correspond à la réduction d'impôt (40 % du montant de la facture) à laquelle a droit un contribuable ordinaire.

■ Avantage fiscal pour construction durable

Si vous construisez une habitation très économe en énergie, vous bénéficiez pendant 10 ans d'une réduction d'impôt indexée. Pour l'année de revenus 2010, l'avantage fiscal s'élève à:

- ▶ 420 euros pour une habitation basse énergie
- ▶ 830 euros pour une maison passive
- ▶ 1660 euros pour une habitation zéro énergie

Prêt vert

Entre le 1 janvier 2009 et le 31 décembre 2011, un particulier peut souscrire un emprunt auprès d'un organisme de crédit reconnu, dans le but de financer des travaux économiseurs d'énergie.

L'état prend à sa charge 1,5 % des intérêts de ces prêts (bonification d'intérêt). Sur les intérêts restants que vous payez comme emprunteur, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 40 %.

Votre avantage

Investissements en économies d'énergie	Réduction d'impôt		Crédit d'impôt (uniquement pour les non-contribuables)	Prêt vert
	Nouvelle construction	Habitation existante		
Remplacement d'une ancienne chaudière par une chaudière à condensation ou une pompe à chaleur		x	x	x
Entretien de votre chaudière		x	x	
Pompe à chaleur géothermique	x	x		
Vitrage à haut rendement		x	x	x
Isolation de la toiture, des murs ou du sol		x	x	x
Thermostat d'ambiance avec horloge de programmation et/ou vannes thermostatiques		x	x	
Audit énergétique		x		x
Chauffe-eau solaire	x	x		x
Panneaux solaires photovoltaïques	x	x		x



Qui n'a rêvé, en bêchant son jardin, de tomber sur une nappe de pétrole et de devenir riche en un coup de pelle? Eh bien oui, il y a des richesses dans votre sous-sol. Tout ce que vous avez à faire, c'est adopter une pompe à chaleur pour votre installation de chauffage.

La pompe à chaleur

De l'énergie avantageuse et illimitée se cache dans votre jardin

QU'EST-CE QU'UNE POMPE À CHALEUR?

Avec une pompe à chaleur, vous extrayez la chaleur présente dans votre environnement: le sol, l'eau ou l'air. Cette énergie est présente en permanence dans la nature, quelle que soit la température. Assez pour chauffer par vous-même l'eau nécessaire pour votre installation sanitaire. Et tout ça, quasi gratuitement! Une installation de chauffage à pompe à chaleur offre donc un très haut rendement, qui permet de rentabiliser l'investissement de départ un peu plus élevé.

QUE DONNE-T-ELLE?

De l'énergie quasi gratuite

Le calcul de la consommation d'énergie doit s'effectuer à deux niveaux: à l'achat d'un appareil, d'un système ou d'un produit et lorsque vous l'utilisez.



En fait, vous possédez déjà une pompe à chaleur!

Il existe une application très connue du principe de la pompe à chaleur: le réfrigérateur. Celui-ci extrait la chaleur de l'intérieur et la rejette à l'extérieur par le fond. La température dans le réfrigérateur diminue, la température dans la pièce augmente.



Une installation de chauffage à pompe à chaleur consomme beaucoup moins qu'une installation classique. En adoptant ce système lors de la construction ou de la rénovation d'un bâtiment, vous vous préparez donc à de longues années d'économies d'énergie.

Moins de CO₂

Grâce à sa faible consommation d'énergie, une installation de chauffage à pompe à chaleur émet considérablement moins de CO₂ qu'un système de chauffage classique.

Pour toutes les habitations?

Contrairement à un chauffage central classique, avec une pompe à chaleur, la chaudière produit de l'eau à une température initiale de 35 à maximum 45 °C. Pour chauffer une habitation avec de l'eau à cette température, il faut une isolation suffisante et un système de chauffage d'une superficie suffisante pour transférer toute la chaleur requise.

Les pompes à chaleur se combinent donc idéalement avec un chauffage par le sol, les murs ou le plafond. Si vous utilisez des radiateurs, il faut que ceux-ci soient d'une taille suffisante pour dégager assez de chaleur à basse température.

C'est surtout à la construction ou à la rénovation que l'installation d'une pompe à chaleur est intéressante. À ce moment-là, l'habitation peut être conçue de telle manière que la pompe à chaleur suffise et qu'aucun autre appareil de chauffage ne soit nécessaire pour faire l'appoint en hiver. Ce système peut aussi être installé dans une habitation existante, mais seulement si celle-ci est bien isolée et dispose d'une installation de chauffage moderne. Il s'installe alors généralement comme un complément économe à l'installation de chauffage existante.



Comment ça marche?

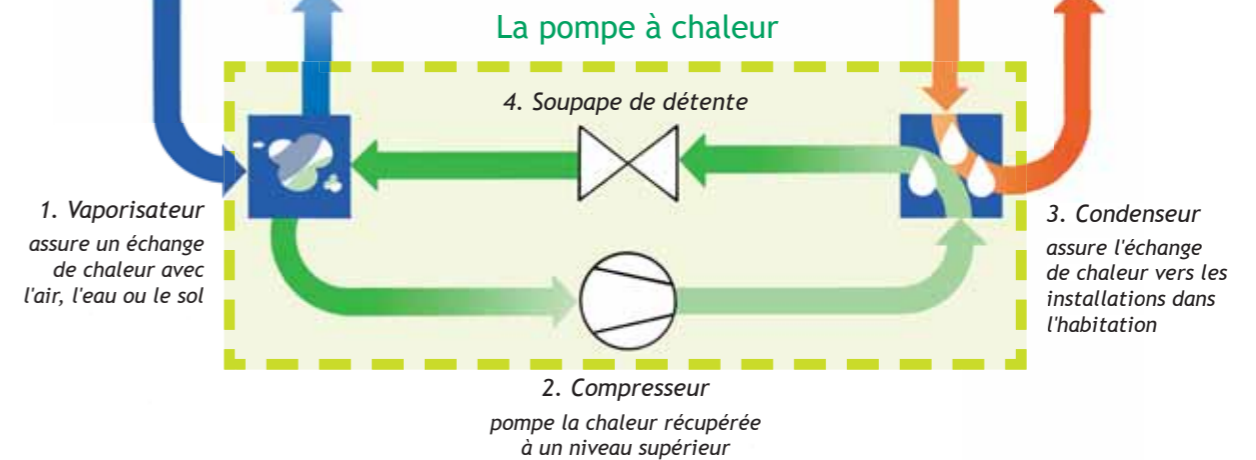
Le principe est basé sur un liquide spécial capable de puiser l'énergie présente dans l'environnement. Un compresseur porte cette chaleur à une température plus élevée pour ensuite chauffer votre habitation ou votre eau sanitaire via le système de chauffage.

Une installation de chauffage à pompe à chaleur se compose de quatre éléments essentiels:

- ▶ **Le vaporisateur** se trouve à l'extérieur de la maison et est en contact avec l'environnement. Par exemple par l'intermédiaire de tuyaux dans le sol du jardin, l'eau d'un puits ou simplement l'air ambiant. Le vaporisateur extrait la chaleur de cet environnement. Cela fonctionne comme suit: le liquide spécial pénètre dans le vaporisateur, dont la température est inférieure à celle de l'environnement. L'environnement plus chaud transmet sa chaleur au liquide spécial.
- ▶ **Le compresseur** comprime la vapeur sous haute pression, et en augmente ainsi la température. Il comprime la vapeur jusqu'à ce que celle-ci atteigne une température supérieure à celle de l'air ambiant de l'habitation ou de l'eau de l'installation de chauffage.
- ▶ **Le condenseur** transfère la chaleur à l'installation de chauffage. Celle-ci assure à son tour la distribution d'une chaleur agréable dans l'habitation. Dans le même temps, la vapeur se refroidit et redevient liquide.
- ▶ **La soupape de détente** fait diminuer la pression, ce qui a pour effet de faire retomber le point d'ébullition du liquide spécial. La température devient inférieure à celle de l'environnement extérieur et le cycle recommence.



Schéma d'une pompe à chaleur



LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES

Avec une pompe à chaleur, vous pouvez extraire de la chaleur des trois éléments naturels que sont la terre, l'eau et l'air. Ceux-ci ont une température relativement constante. La chaleur est présente en abondance et est en outre gratuite.

▶ **Le sol**

À partir d'un mètre et demi de profondeur, le sol ne gèle pas et présente une température constante d'environ 12 degrés. Ce système offre donc un très bon facteur de gain et est pratiquement insensible aux variations saisonnières. Son installation exige des travaux d'excavation, mais les coûts sont minimes dans le cadre d'une construction ou rénovation. Un réseau de tuyaux horizontal exige davantage de surface de terrain qu'un réseau installé verticalement.

▶ **L'eau**

Une pompe à chaleur peut utiliser l'énergie solaire stockée dans l'eau pour chauffer l'habitation. Puisque l'eau offre une température relativement constante, le rendement est élevé et constant pendant toute la saison froide. Mais, naturellement, il faut pour cela de l'eau à proximité de votre habitation et en quantité suffisante.

▶ **L'air**

Ces systèmes sont assez faciles à installer et sont un peu moins chers. En raison du climat frais de la Belgique, ils ont toutefois un moins bon rendement. Surtout en hiver, au moment où on en a le plus besoin.

En Flandre, on utilise surtout des échangeurs de chaleur au sol. Le choix de la source la plus appropriée dépend cependant du concept global de l'habitation.

UN RENDEMENT ÉLEVÉ

Avec le froid qu'on a connu cet hiver, beaucoup de ménages auront tenu à l'œil leur compteur de gaz. Une installation basée sur une pompe à chaleur consomme moins d'énergie qu'un système

de chauffage classique. De toute l'énergie nécessaire pour chauffer une habitation, 70 à 80 % sont extraits de l'environnement (sol, eau ou air). La seule énergie qui ne provient pas de la nature est l'électricité ou le gaz naturel nécessaires pour actionner le compresseur. Le coût de cette consom-

■ Questionnaire

Si vous avez lu attentivement le magazine Eandis, vous n'aurez pas de mal à répondre aux questions. Pour chacune d'elles, cochez la bonne réponse. Bonne chance!

- ▶ Les fenêtres à simple vitrage font perdre beaucoup d'énergie. Combien?
 - 26 %
 - 41 %
- ▶ À partir d'un mètre et demi de profondeur, la terre a une température constante. De combien de degrés?
 - 7°C
 - 12°C
- ▶ Si vous installez une pompe à chaleur, vous pouvez compter sur une intervention dans le coût d'investissement. Quel est le montant maximal de la prime?
 - Max. 1 250 euros
 - Max. 1 680 euros
- ▶ Tout raccordement au réseau d'électricité ou de gaz naturel a un numéro d'identification unique: le code EAN. De combien de chiffres se compose ce code?
 - 18 chiffres
 - 12 chiffres

■ Question subsidiaire

Combien d'index les préposés d'Eandis ont-ils relevés en 2009?

Indice: il s'agit d'un nombre à sept chiffres.

index.

Les réponses et le nom des vainqueurs de ce concours seront publiés dans notre prochain Magazine Eandis.

<<< suite de la page précédente.

Carolien Van Durme, Merelbeke
Nele Van Hooydonck, Kapellen
Denise Van Iseghem, Ingelmunster
Maria Viaene, Sint-Andries
Jan Wannijn, Avelgem

Gagnent un jeu

d'ampoules économiques:

Frank Bouvier, Hombeek
Lucienne Braems, Aarschot
Ann Claeys, Ronsele
Jenny Claeys, Ursel
Marina Cochet, Vilvoorde
Gilbert Colpaert, Zwijnaarde
Rita De Kimpe, Heusden
Sabine De Staercke, Zottegem
Jack De Wilde, Kasterlee
Alfons De Wit, Oppuurs
John De Wit, Machelen

Liliane Debrouwer, Tervuren
Arnaud Declerque, Brugge
Monique Defoor, Wevelgem
Nathalie Denis, Lochristi
Delphine Depuydt, Kortrijk
Pierre D'Hondt, Sint-Amands
Rita Eyckens, Beerse
Ignaas Galmaart, Zottegem
Hilde Ghyoot, Dudzele
Wim Goeminne, Bredene
Anna Himpe, Brugge
Laurie Lanoye, Antwerpen
Jacques Maes, Lier
Patrick Marginet, Haaltert
Conny Orroi, Avelgem
Inge Raveyts, Aalst
Leen Roels, Laarne
Martine Rosselle, Ieper
Tom Schippers, Lint

Ria Seynaeve, Gullegem
Jef Soenens, Passendale
Francis Stiers, Mechelen
Claudia Stoops, Koekelberg
Alfons Tops, Poederlee
Peter Uytterhaegen, Ledeborg
Marie-Madeleine Van Belle, Zottegem
Romain Van De Maele, Heverlee
Guido Van De Poel, Minderhout
Erik Van Gorp, Pulderbos
Augusta Van Rooy, Oud-Turnhout
Etienne Van Steenberghe, Herzele
Martine Vandendriessche, Moorslede
Marleen Vanheule, Drongen
Michel Vermeulen, Duffel
Rens Verrycken, Antwerpen
Johan Verschraete, Kuurne
Susanna Vivamont, Oostende
Jaak Vundelinckx, Hoeilaart
Marcel Vyvey, Knokke-Heist

Eandis,

plus près que vous ne le pensiez

Eandis est une entreprise de services indépendante qui effectue des tâches d'exploitation pour les gestionnaires de réseau de distribution pour l'électricité et le gaz naturel Gaselwest, IMEA, Imewo, Intergem, Iveka, Iverlek et Sibelgaz. Jour et nuit, nous fournissons en électricité et gaz naturel les clients de 239 villes et communes. Nous comptons pour cela sur quelque 4 200 collaborateurs.

■ Vous pouvez vous adresser à Eandis pour

- un raccordement au réseau d'électricité et/ou de gaz naturel
- signaler des pannes et défaillances
- obtenir des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et les primes URE
- le relevé des compteurs
- les compteurs à budget et les services du fournisseur social

Bureaux d'accueil

- 1500 Halle, Louis Vanbeverenstraat 27
- 1800 Vilvoorde, Tuchthuisstraat 2
- 2018 Antwerpen, Appelmannsstraat 12-14
- 2100 Antwerpen (Deurne), Merksemsesteenweg 233
- 2220 Heist-op-den-Berg, Boudewijnlaan 20
- 2300 Turnhout, Koningin Elisabethlei 38
- 2440 Geel, Dokter Van de Perrestraat 218
- 2500 Lier, Kantstraat 6
- 2800 Mechelen, Elektriciteitstraat 70

- 2960 Brecht, Lessiusstraat 18
- 3012 Leuven (Wilsele), Aarschotsesteenweg 58
- 8000 Brugge, Scheepsdalelaan 56
- 8400 Oostende, Hendrik Serruyslaan 66-68
- 8500 Kortrijk, Meensestraat 91
- 8630 Veurne, Ieperse Steenweg 1
- 8800 Roeselare, Meensesteenweg 5
- 8900 Ieper, Stationsstraat 39
- 9000 Gent, Sint-Pietersnieuwstraat 62
- 9100 Sint-Niklaas, Heistraat 88
- 9160 Lokeren, Oud-Strijderslaan 3
- 9300 Aalst, Dendermondsesteenweg 75
- 9500 Geraardsbergen, Kaai 15
- 9600 Ronse, Zonnestraat 55
- 9800 Deinze, Gentpoortstraat 20
- 9900 Eeklo, Molenstraat 58

Heures d'ouverture:

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18 u
Lundi											
Mardi		Fermé									
Mercredi						Fermé					
Jeudi											
Vendredi											

Comment nous contacter?

078 35 35 34 Numéro général

Appelez ce numéro pour:

- toute question concernant de nouveaux raccordements
- le renforcement de raccordements, le déplacement et le remplacement de compteurs
- toute question sur le relevé de compteurs
- toute question sur l'utilisation rationnelle de l'énergie
- toute question sur les compteurs à budget et les services du fournisseur social.

Ce numéro est joignable en semaine de 8 h à 20 h et le samedi de 9 h à 13 h.

078 35 35 00 Pannes et défaillances

Composez ce numéro pour signaler toute panne ou défaillance sur le réseau de l'électricité ou du gaz naturel.

Ce numéro est joignable 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

0800 6 35 35 www.straatlampen.be Éclairage public défectueux

Vous avez repéré un réverbère défectueux? Communiquez-nous l'emplacement du luminaire (par téléphone ou sur le site Internet). La panne sera réparée dans les plus brefs délais.

0800 65 0 65 Odeur de gaz

Ce numéro est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour signaler une odeur de gaz.

Ces appels sont traités en priorité.

0477 77 70 80 Les sourds et malentendants

Les sourds et malentendants peuvent signaler une odeur de gaz, des coupures et des pannes via un code sms au 0477 77 70 80.

Vous trouverez plus d'informations sur www.eandis.be.

0800 6 00 01 Service de médiation

Vous avez une réclamation concernant le service d'Eandis? Dans ce cas, prenez tout d'abord contact avec nos services via le numéro d'appel général. Dans l'impossibilité de trouver une solution, adressez-vous au service de médiation d'Eandis.

Le service de médiation est joignable en semaine de 8 h à 20 h et le samedi de 9 h à 13 h. Vous avez également la possibilité d'envoyer un courrier ou un mail via le site web:

- Service de médiation/Ombudsdienst Eandis - Postbus 60 - 9090 Melle
- www.eandis.be > À propos d'Eandis > Médiation

Visitez notre guichet électronique sur www.eandis.be

- ▶ Vous voulez communiquer vos index?
- ▶ Vous voulez un raccordement pour votre nouvelle construction?
- ▶ Vous voulez demander une prime URE?
- ▶ Vous voulez signaler une panne d'éclairage public?

C'est simple et rapide avec le guichet électronique sur le site web www.eandis.be.

Choisissez l'option **E-guichet** sur la page d'accueil!

Bulletin d'information Eandis

Vous voulez vous tenir au courant des évolutions les plus récentes de nos services? Souscrivez au bulletin d'informations Eandis via la page d'accueil de notre site web www.eandis.be.

Site web: www.eandis.be

Qui vous offre une chaleur aussi douce que facile à vivre?

Il s'installe chez vous en toute simplicité.

Toujours présent sans se faire remarquer.

Il tient compte de la nature et respecte les budgets les plus mesurés. Et sa chaleur très douce obéit à la moindre de vos volontés.

C'est vrai que la vie est plus simple et plus belle avec la gaz naturel.

C'est tout naturel de préférer le gaz naturel.



Découvrez les avantages du gaz naturel sur www.eandis.be

eandis

*Construisez avec nous
les réseaux d'énergie du futur!*

*Nous cherchons
500 nouveaux collègues:
ingénieurs, informaticiens, techniciens ...*



*Toute l'info sur
nos activités et
nos offres d'emploi sur
www.eandis.be*

eandis